



HERITAGE VILLAGE MASTER UNIT OWNERS' ASSOCIATION, INC.

PROCÉDURES pour le ramassage des branches

Description

Le conseil d'administration, selon les règlements, a la responsabilité de faire appliquer les règlements qui concernent le Parc. La présente procédure est issue de cette responsabilité.

Définitions

- **Résident** : Un résident est un propriétaire ou un locataire demeurant dans le Parc.
- **Parc** : Il s'agit, dans le cadre de la présente procédure, du territoire géographique du Parc Heritage Village.

Principes directeurs

- Tous les résidents du Parc ont la responsabilité de s'assurer que les branches sont disposées de la façon déterminée dans cette procédure.
- Les branches doivent être transportées à l'endroit indiqué par l'Administration.
- Les sacs de plastique doivent être déposés dans le compacteur.
- Les petites coupures et déchets de jardinage doivent être mis dans le compacteur.
- Une voiturette et une remorque du Parc peuvent être empruntées pour transporter les branches à l'endroit indiqué.
- Aucune branches ou débris ne sera laissées sur le bord de la rue

Entrée en vigueur

La présente procédure entre en vigueur cinq jours après son adoption par le conseil d'administration.